Le CCRC publie son rapport sur les résultats intermédiaires des inspections de 2026

TORONTO, le 4 novembre– Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) , l'organisme de réglementation des cabinets comptables effectuant l'audit des sociétés ouvertes du Canada, a publié son rapport intermédiaire public sur ses travaux d'évaluation de la qualité de l'audit menés jusqu'à maintenant en 2026.

« Les périodes d'incertitude mettent à l'épreuve la résilience de l'information financière et soulignent l'importance d'audits de grande qualité, a déclaré Sonny Randhawa, chef de la direction du CCRC. Alors que les risques continuent d'évoluer, une surveillance réglementaire efficace joue un rôle essentiel pour favoriser la transparence, la reddition de comptes et la confiance du public dans l'information financière et les marchés financiers canadiens. »

Les thèmes identifiés dans ses constatations découlant des inspections jusqu'à présent cette année sont les suivants :

- les estimations comptables dans un contexte d'incertitude accrue;
- la compréhension des systèmes d'information et des processus hautement automatisés;
- les systèmes d'inventaire permanent et les prises d'inventaires tournants;
- la réfutation du risque présumé de fraude lors de la comptabilisation des revenus;
- les questions clés de l'audit et la transparence dans les rapports de l'auditeur.

Le rapport examine également les enjeux émergents qui influent sur la qualité de l'audit, notamment l'intelligence artificielle, l'éthique et la culture, les divulgations publiques et l'évolution des attentes réglementaires, ainsi que les bonnes pratiques observées.

Le Rapport d'informations sur la qualité de l'audit : Résultats des inspections intermédiaires de 2026 du CCRC est disponible à l'adresse www.cpab-ccrc.ca. Le CCRC publiera son évaluation finale des inspections des dossiers de 2026 en mars 2027.

- 30 -

À propos du CCRC
Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est l'organisme de réglementation de l'audit indépendant du Canada qui supervise les cabinets de comptables professionnels agréés qui auditent les émetteurs assujettis canadiens. Le CCRC fait la promotion d'une qualité d'audit durable grâce à une réglementation proactive, à des évaluations serrées de l'audit, au dialogue avec les parties prenantes nationales et internationales et à des idées pratiques pour informer les participants aux marchés financiers et contribuer à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière. Le CCRC a des bureaux à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Relations avec les médias, Conseil canadien sur la reddition de comptes
media.relations@cpab-ccrc.ca